



Pétition

au Grand Conseil de la République et Canton de Genève
au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour un développement des zones de rencontre

- ↘ Afin de réduire le bruit, les nuisances et l'insécurité liées au trafic routier et afin de créer des espaces de convivialité, les sous-signé-e-s demandent que le Canton de Genève et la Ville de Genève établissent un plan de développement et de réalisation de zones de rencontre.
- ↘ Ce plan devra prévoir au minimum le **doublment du nombre de tronçons limités à 20km/h d'ici à 2028, par rapport à la situation de 2018.**
- ↘ Ces zones apaisées devront se situer en priorité dans les zones I (hyper-centre) et II (centre) et dans tous les quartiers d'habitation à densité moyenne à forte, à proximité des écoles, des homes pour personnes âgées, des maisons de quartier, des commerces de proximité, des administrations communales et cantonales, etc.

Nom	Prénom	Adresse complète	e-mail	Signature

actif-traffic
En avant toute !



Pétition

au Grand Conseil de la République et Canton de Genève
au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour un développement des zones de rencontre

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Dans une zone de rencontre, les véhicules motorisés peuvent circuler, mais leur vitesse ne doit pas dépasser 20km/h. Les piétons ont la priorité et peuvent traverser partout, même s'ils doivent prendre garde à ne pas gêner inutilement les véhicules. Du stationnement peut exister, mais uniquement dans les cases prévues à cet effet.

À Genève, il existe quelques zones de rencontre, par exemple à la rue Leschot (quartier de Plainpailais, proche de la rue de Carouge) ou encore entre les Rues basses et la vieille Ville (Rues de la Rôtisserie, Madeleine, etc.).

Mais nous avons du retard puisque la Ville de Genève compte 3 fois moins de zones de rencontre que Berne, de taille pourtant comparable !

Pourquoi des zones de rencontre ?

Les zones de rencontre permettent :

- ↘ Une meilleure fluidité des déplacements piétons
- ↘ Une meilleure sécurité pour les usagers vulnérables (enfants, personnes âgées, etc.)
- ↘ Un réaménagement de l'espace public pour que les habitant·e·s se réapproprient leurs rues et que les enfants puissent y jouer
- ↘ Une diminution du bruit, de la pollution de l'air et du stress lié au trafic motorisé
- ↘ Un apaisement bénéfique pour le développement des terrasses et des commerces de proximité
- ↘ Une meilleure convivialité dans les quartiers, favorisant la création de lien social

PLIER – NE PAS DÉCHIRER



Pétition

au Grand Conseil de la République et Canton de Genève
au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour un développement des zones de rencontre

À renvoyer au plus vite
(même incomplet) mais
avant le 4 janvier 2019 au
plus tard SVP!

actif-traffic
En avant toute !

www.actif-traffic.ch · info@actif-traffic.ch



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

actif-traffic
Case Postale 325
1211 Genève 19